

*These have must have been given to the apostles  
and their successors in the same manner as the  
apostles were given to the church.*

Cherchons encore de nouvelles preuves. L'Apôtre St-Jean reçut l'ordre d'écrire aux sept anges des sept églises d'Asie. (1). Dans chacune de ces églises, nous le savons, il y avait des pasteurs en grand nombre, mais c'est à l'ange seul, c'est-à-dire à l'évêque qu'est adressé le message divin. Dans l'épître aux Romains, (2) St-Paul salue Andronicus et Junias qui avaient été prisonniers avec lui, et jouissaient d'une grande considération parmi les Apôtres. Écrivant aux Philippiens, St-Paul mentionne Epaphrodite, leur évêque, suivant le témoignage de Théodore, et, lequel il appelle "mon compagnon d'oeuvre" et de combat, mais votre apôtre. (3). Ces trois hommes étaient donc de véritables apôtres, choisis par les premiers apôtres pour leur succéder et remplir au fur et à mesure les vides qui se produiraient dans leur rangs. Jean Calvin lui-même est de cet avis quant à Junias et Andronicus, et admet leur reconnaissance comme apôtres par St-Paul. Lisons, d'ailleurs le Nouveau Testament dans le texte grec, et nous constaterons, avec le Dr. Langtry, que le nom de vingt-quatre apôtres au moins figurent dans ce saint livre.

Un autre passage plus significatif, c'est celui où St-Paul parle des faux apôtres qui déjà cherchaient à s'introduire dans les églises. (4). Or, si la fonction apostolique n'avait pas dû se perpétuer, si les apôtres devaient rester sans successeurs, quel était l'intérêt de ces imposteurs à se faufiler dans les églises, à se faire passer pour d'autres, du vivant même de ces derniers ?

Les passages de l'Évangile que nous venons de citer ne sont pas les seuls dont nous pourrions nous servir à l'appui de notre thèse de la succession apostolique. Ce que nous avons dit suffira toutefois, nous l'espérons, à convaincre quiconque n'est pas imbu de préjugés que le ministère divisé en trois ordres est d'institution divine et clairement prouvé par les Écritures Saintes. Nous affirmons, en outre, qu'il n'y a pas une seule ligne du Livre inspiré qui tende à démontrer le contraire. Nous maintenons enfin qu'une aussi importante institution, fondée par l'Éternel lui-même, ne pouvait être abolie que par une révélation directe de Dieu.

[1] Rev. I. 11-20. [2] Rom. XVI. 7. [3] Phil. II. 25. [4] II Cor. XI.

*These passages  
of the New Testament  
show that the  
apostles were  
not only  
preaching  
the Gospel  
but also  
exercising  
the  
episcopal  
office.*

*These passages of the New Testament  
show that the apostles were not only  
preaching the Gospel but also  
exercising the episcopal office.*